

# 04E\_TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

# TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 31 mai 2021 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Berry Loire Vauvise.

Le Président,

Jean-Paul DOUSSET



l'innovation au service de nos métiers  
URBANISME PAYSAGE ARCHITECTURE



Liste des emplacements réservés				
N°	Destination		Bénéficiaire	Surface approximative
1	Voirie	Argenvière	Commune	1859 m <sup>2</sup>
2	Voirie	Argenvière	Commune	494 m <sup>2</sup>
3	Stationnement	Argenvière	Commune	233 m <sup>2</sup>
4	Liaison douce	Garigny	Commune	147 m <sup>2</sup>
5	Liaison douce	St-Martin-des-Champs	Commune	189 m <sup>2</sup>
6	Extension du pôle scolaire	Sancergues	Commune	1284 m <sup>2</sup>
7	Voirie	Couy	Commune	492 m <sup>2</sup>
8	Voirie	Herry	Commune	1071 m <sup>2</sup>
9	Extension de la STEP	Herry	Commune	4022 m <sup>2</sup>
10	Voirie	Argenvières	Commune	687 m <sup>2</sup>